

## Questions des Délégués du Personnel



01/10/2015

### *Vos élus Force Ouvrière DP :*

*Mourad ARIFA, Christian DAS NEVES,  
Catherine DAMAGNEZ, Pascal DELEVALLÉE  
Eric DIDIER, Marie Thérèse MITTRE,  
Vanessa MONTEDONICO  
Sébastien MOULLET  
Jean Christophe OSTIAN, Solange ROUSSET*

### 1. ARC INDEMNISATION

Suite à la réponse de la question 12 du mois de juin sur l'ARC Indemnisation, vous nous confirmez bien qu'il doit y avoir à chaque demi-journée de réception un ARC Placement et un ARC Indemnisation ?

#### **Réponse Direction :**

Oui. Les plages d'ARC doivent être adaptées au flux. Cela reste à la main de l'ELD. Plus il y a de monde plus il doit y avoir de plages ARC.

### 2. ACCUEIL

Les délégués du personnel FO demandent suite à l'augmentation de la fréquentation, et pour limiter l'agressivité du public, que l'établissement renforce les postes d'accueil et d'ARC afin d'assurer un meilleur service aux demandeurs d'emploi et de meilleures conditions de travail pour les conseillers.

#### **Réponse Direction :**

Voir réponse ci-dessus

### 3. PREPARATION EP et EPA

L'instruction régionale DRH 2015-004 concernant l'EP et l'EPA prévoit 2h de préparation pour l'EP. Les délégués du personnel FO demandent qu'un rappel soit fait à pour que ce temps de préparation soit donné aux agents.

#### **Réponse Direction :**

Le temps de préparation EP/EPA est commun donc mobilisable si les deux sont faits. Si l'agent a refusé de passer l'EPA, il n'aura pas de temps de préparation pour son EP.

### 4. AGENCE DE GAP - PARKING

Sur le parking extérieur du site de Gap, des altercations ont lieu dû à ce que des personnes extérieures à l'agence se garent sur le parking privé du Pôle Emploi. Les délégués du personnel FO demandent que la barrière initialement prévue soit installée.

#### **Réponse Direction :**

Les études, les autorisations légales ont été obtenues. La barrière sera installée sous peu.

### 5. COMMANDE MATERIEL

Sur l'agence de Carpentras, un agent avec une RQTH, a demandé une souris sans fil avec utilisation pour gaucher. Demande validée par la direction. Mais à ce jour pas de nouvelles. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est ?

#### **Réponse Direction :**

Le budget étant inférieur à 30€ c'est l'agence qui commande directement. Le cas échéant, les CRTH peuvent être interpellés : Correspondants Régionaux TH. Ludivine Voisot et Sandrine Amsellem.

#### 6. HABILITATIONS INFORMATIQUES

Les délégués du personnel FO demandent que les agents soient informés en amont sur des changements d'habilitation ou d'accès licence à des applicatifs. Certains collègues se sont vus retirés des habilitations (indemnisation/placement) sans en être informés. Doivent-ils faire des formations spécifiques pour retrouver leurs anciennes habilitations (notamment aux pôles appuis) ?

**Réponse Direction :**

*Un agent de même échelon et de même ancienneté doit avoir les mêmes habilitations. Cependant, il est préférable de gérer la situation au cas par cas.*

#### 7. ACTIVITES AIJ – ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Les activités liées au FSE (AIJ – accompagnement global) demandent beaucoup de temps pour les traitements administratifs (entretien scanné, saisie sur applicatif FSE, dossier papier). Activités chronophages au détriment de temps accordé aux entretiens. Les délégués du personnel FO alertent sur cette lourdeur administrative et demandent ce que propose la Direction pour soulager les conseillers dédiés à ces activités et les recentrer sur notre métier qui est l'accompagnement ?

**Réponse Direction :**

Les agents en accompagnement renforcés ont un portefeuille de 70 personnes et 100% de leur temps pour la gestion de celui-ci. Ils ne sont plus programmés sur les activités contraintes. L'administratif a été inclus dans le calcul de leur temps de travail. A terme, le système de contrôle du FSE sera intégré au notre.

#### 8. MAIL.NET

Les délégués du personnel FO alerte sur la charge de travail dans le traitement des mail.net. En effet, les DE rattachés hors portefeuille ont le mail du conseiller et peuvent envoyer des demandes à leur conseiller référent. La plupart des demandes sont des questions sur leur indemnisation qui font perdre beaucoup de temps par une intendance très lourde. Le traitement non planifié de ces mail.net influe de manière négative sur la réception des demandeurs d'emploi et leur accompagnement.

**Réponse Direction :**

Des organisations locales qui fonctionnent ont été repérées. Une bibliothèque de réponses est en cours de constitution. L'ensemble sera déployé ... bientôt.

#### 9. AGENT DE SECURITE

Les délégués du personnel FO alerte sur le non renouvellement des contrats des agents de sécurité (fin au 31/12) sur des sites à risques, publics toujours agressif et flux de plus en plus important. Que prévoit l'établissement pour que les agents puissent travailler le plus en sérénité possible ?

**Réponse Direction :**

Il n'y a pas de stratégie de l'établissement pour enlever les agents de sécurité mais une étude au cas par cas des situations locales.

#### 10. HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les délégués du personnel FO demandent s'il est possible de travailler à partir de 7H dans le cadre des heures supplémentaires ?

**Réponse Direction :**

Non. L'heure minimale d'arrivée est 7h30.